

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Michel ANCHORDOQUY.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
0	0	0
		Pour : 0
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présent(s) :

Présents : ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Antton, SABAROTS Anne Marie, CEDARRY Suzanne- BIDONDO Jean Pierre- INCAURGARAT Nathalie - ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique, MARISCO Jean Pierre.

Procurat ion(s) :

Absent : ARROSSA Lidia- IBARROLA Pascal- ONDICOL Beñat- URRIZAGA Peio- ETCHEVERRY Bernadette

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
09 mars 2022

Date d'affichage
10 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022
BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE BIDARRAY**

Jean-Michel ANCHORDOQUY - le maire- expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le CDL M. LACO Joanes à la clôture de l'exercice.

Jean-Michel ANCHORDOQUY - le maire- le vise et certifie que le montant des titres ; recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2022 budget principal commune de bidarray, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire Jean Michel ANCHORDOQUY

